

Image not found or type unknown



reclamation des ex beaux parents

Par **ardoiseverte**, le **08/09/2009** à **14:21**

Bonjour,

En procedure de divorce depuis deux ans , domiciles séparés constatés par le juge depuis cette date, je viens de recevoir un recommandé de mes ex beaux parents me reclamant une liste de meubles et d'objets , cadeaux faits par eux leur appartenant soit disant , nous etions maries sous le regime de la communauté, ils menacent de faire intervenir l'huissier , quont'ils a voir dans cette procédure ?ont'ils le droit de faire cette reclamation, je suis en tres mauvais terme avec mon ex .

Merci de votre reponse , je ne sais vraiment pas quoi faire .